

Il alla immédiatement trouver son beau-frère, à qui il raconta son expédition. Ce dernier, avec sa bonté et sa modestie ordinaires, accepta le fait accompli. Il fit le rapport, et ces messieurs le portèrent ensemble à Monseigneur dès les premiers jours de 1872.

L'archevêque écouta de bonne grâce la lecture du rapport et dit ensuite : « C'est bien, j'y réfléchirai. Complétez votre comité, soyez douze, comme les apôtres, et revenez me voir dans quelques jours. »

Le premier comité fut donc constitué ainsi : MM. Cornudet, Dauchez, Legentil, de Benque, Baudon, Rohault de Fleury, général de Charette, E. de Margerie, comte de Missiessy, marquis de Vibraye, comte de Lambel, Descottes et bientôt marquis de Ségur et Merveilleux du Vignaux.

Dès lors, la formule devint ce qu'elle est maintenant :

VOEU NATIONAL au Sacré-Cœur de Jésus

*Pour obtenir la délivrance du Souverain Pontife
et le salut de la France.*

En présence des malheurs qui désolent la France et des malheurs plus grands qui la menacent encore ;

En présence des attentats sacrilèges commis à Rome contre les droits de l'Église et du Saint-Siège, et contre la personne sacrée du Vicaire de Jésus-Christ ;

Nous nous humilions devant Dieu, et, réunissant dans notre amour l'Église et notre Patrie, nous reconnaissons que nous avons été coupables et justement châtiés ;

Et pour faire amende honorable de nos péchés et obtenir de l'infinie miséricorde du Sacré-Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ le pardon de nos fautes, ainsi que les secours extraordinaires qui peuvent seuls délivrer le Souverain Pontife de sa captivité et faire cesser les malheurs de la France, nous promettons de contribuer à l'érection à Paris d'un sanctuaire dédié au Sacré-Cœur de Jésus.

* * *

Le Comité constitué reçut pour Directeur spirituel M. l'abbé Langénieux, alors curé de Saint-Augustin ; il se réunit deux